



34

juillet 1999

LES PLANS LOCAUX D'INSERTION ÉCONOMIQUE (1993-1997)

Les Plans locaux d'insertion économique (PLIE) visent la mise en cohérence, au niveau local, des acteurs et des interventions publiques en faveur de l'insertion professionnelle. De 1993, année de leur création, à décembre 1997, on estime à 137 000 le nombre de bénéficiaires accueillis par 124 PLIE. Un peu plus de la moitié des bénéficiaires recensés dans l'enquête (85.500, pour 109 PLIE) étaient présents en 1997 dans le dispositif. Plus d'une sortie sur deux (60%) a débouché sur un emploi ou une formation qualifiante (au total, plus de 36 000 personnes, dont trois quarts en emploi). Les débouchés s'effectuent plutôt dans de petites entreprises du secteur marchand. Le temps est un facteur essentiel à prendre en compte pour l'évaluation des PLIE : ce sont des investissements susceptibles de porter leurs fruits dans la durée.

1 UN BON «MAILLAGE» DU TERRITOIRE

Le dispositif PLIE s'est répandu progressivement depuis 1993. Le cap de la centaine de PLIE a été franchi en 1996 et, en décembre 1998, on dénombrait 145 PLIE (graphique 1).

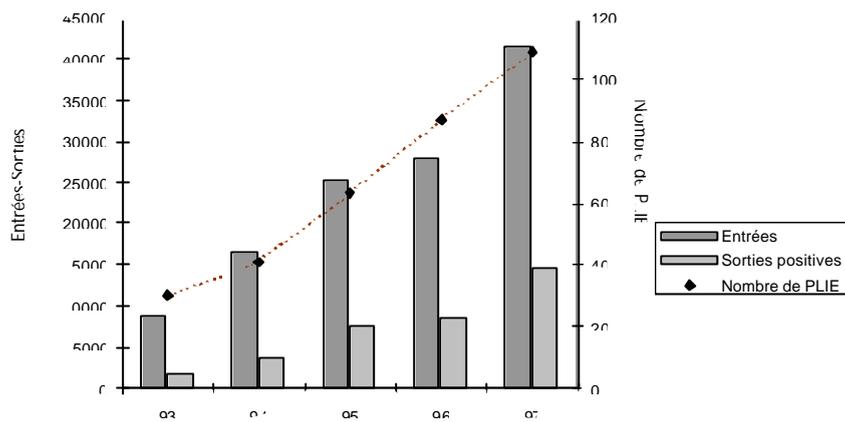
Le programme gouvernemental prévoit d'atteindre, d'ici l'an 2000, 250 PLIE.

Présents sur tout le territoire national¹, les PLIE ont accueilli en 1997 près de 42 000 nouveaux bénéficiaires soit en moyenne 390 personnes par PLIE. Sur une base communale ou intercommunale, plus souvent urbaine que rurale, les PLIE présentent des configurations et tailles très diverses. Le nombre d'entrées en 1997 s'étale de 10 à 2773 personnes ; les trois quarts des PLIE enregistrent moins de 440 nouveaux bénéficiaires par an.

L'année 1997 est marquée par un fort accroissement du nombre d'entrées (+48.5%), après une période de ralentissement relatif (+11% entre 1995 et 1996). Ce dynamisme est, en partie seulement, attribuable à la création de 15 nouveaux PLIE ; en effet, les résultats de 1997 confirment la tendance selon laquelle les PLIE de création récente sont plutôt de petite taille (en moyenne 160 entrées par an). Le regain des entrées en 1997 est à rapprocher de

graphique 1

L'évolution du nombre de PLIE et des personnes accueillies

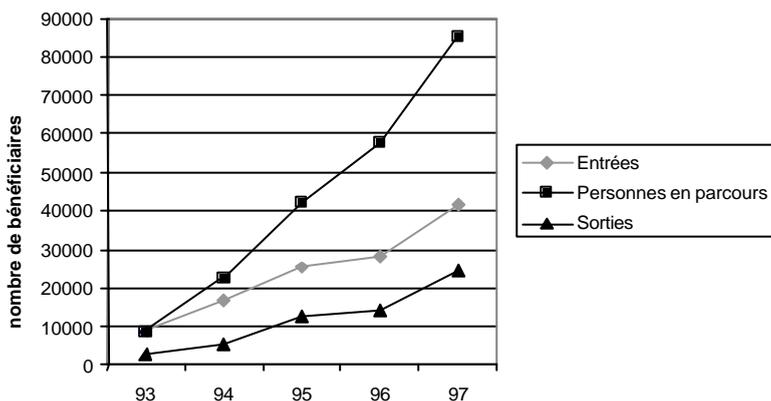


Base : échantillon 109 PLIE Objectif 3 au 31/12/97.

Source : Centre d'Etudes de l'Emploi.

graphique 2

Bilan des entrées-sorties



Base : échantillon 109 PLIE Objectif 3 au 31/12/97.

Source : Centre d'Etudes de l'Emploi.

celui des sorties de la même année, et du nombre croissant de personnes en parcours². (graphique 2).



UN TIERS DE JEUNES, UN TIERS DE CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE, UN TIERS DE BÉNÉFICIAIRES DU RMI

Le PLIE s'adresse principalement à trois types de

publics : les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD), les bénéficiaires du RMI et les jeunes sans qualification. Grossièrement, ils représentent des parts égales dans le public³.

Les DELD (38%) sont les plus nombreux. La part des bénéficiaires du RMI s'établit à 26% (elle a diminué de 5 points au regard de 1996) tandis que s'est accrue celle des jeunes (31% des bénéficiaires en 1997).

Il ne faut pas cependant

L'enquête

Le CEE est chargé de la coordination nationale de l'évaluation des PLIE depuis 1995. Celle-ci est conduite dans le cadre du programme de l'objectif 3 du FSE (1994-99). Les PLIE sont en effet l'une des plus importantes mesures cofinancées par ce fonds structurel européen.

Une enquête postale a été menée deux fois : la première en 1997, la seconde en 1998. Les données, en partie rétrospectives, portent sur la période qui va de 1993 à décembre 1997. En raison d'un taux de réponse relativement satisfaisant (88%) en 1997, contre (80%) en 1996, on a extrapolé le nombre de personnes accueillies (estimation pour 124 PLIE à partir des données de l'enquête portant sur 109 PLIE). En revanche, ni les sorties ni le nombre des personnes en parcours ne sont extrapolés ici.

surinterpréter ces évolutions tant sont disparates les distributions entre les PLIE. En outre, l'enquête révèle des doubles comptages, qui rendent difficile une analyse fine.

Le niveau de qualification est peu élevé (50% des entrées sont en dessous du niveau V, comme en 1996) : ce constat relativise l'hypothèse (formulée dans certaines évaluations régionales) selon laquelle s'opérerait une sélection grandissante des publics relativement plus «employables» à l'arrivée à échéance de la programmation.

La part des femmes dans les bénéficiaires est stable à 44.5% : cela fait des PLIE, parmi l'ensemble des dispositifs de politiques de l'emploi, un type d'action *potentiellement plus favorable* à la prise en compte de l'égalité des chances entre hommes et femmes.



60% DE SORTIES POSITIVES

Plus d'une sortie sur deux est positive⁴ ; parmi elles, trois quarts sont des sorties en emploi au sens de l'enquête (graphique 3).

En pratique, les sorties peuvent être toutefois comptées de manière différente selon les PLIE. Ces décalages sont susceptibles de fausser la comparaison des PLIE entre eux sur la base de ce seul critère. De plus, les résultats du PLIE en termes d'insertion, comme ceux de toute organisation (Barbier et Perez, 1999), sont manifestement le fruit d'une combinaison de facteurs : qu'ils soient internes (moyens, qualité du partenariat...) ou externes (contexte politique, institutionnel, économique...). On se gardera donc d'attribuer les résultats observés *au seul PLIE*, ce dernier jouant plus comme un facilitateur, un catalyseur, que comme un agent causal unique.

Avec l'augmentation du nombre des sorties, la part des sorties négatives s'accroît dans le total des sorties. Ce constat conforterait l'hypothèse d'un relatif épuisement par le PLIE des débouchés pour ses bénéficiaires ; il peut s'agir simplement d'une première source de débouchés, en attendant une extension du partenariat ou une plus forte mobilisation des entreprises. L'augmentation des sorties négatives est sans doute aussi le signe de relations difficiles à consolider avec les employeurs. Il n'en reste pas moins que le nombre des sorties positives augmente en valeur absolue.



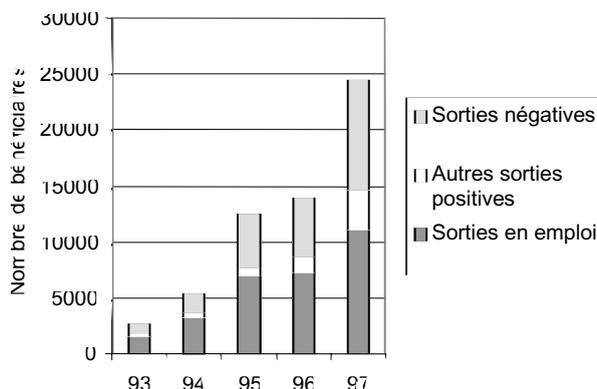
UN DÉBOUCHÉ DES PLIE : LES PETITES ENTREPRISES DU SECTEUR MARCHAND

Quels sont les types d'activités et d'employeurs qui accueillent, à leur sortie, les bénéficiaires des PLIE⁵ ? Les résultats de l'enquête présentent un paradoxe apparent. Alors que les évaluations régionales qualitatives font majoritairement ressortir la difficulté des PLIE à nouer des liens avec les entreprises de

leur zone d'action, la place relative du secteur marchand dans les emplois des personnes sorties est dominante : il s'agit de plus de la moitié des emplois. L'industrie et le BTP accueillent près d'un quart des bénéficiaires de PLIE en emploi. Un peu plus d'un tiers des sorties en emploi s'effectuent dans les services marchands. Au total, administration et secteur non marchand concernent moins d'un quart des bénéficiaires en emploi (graphique 4).

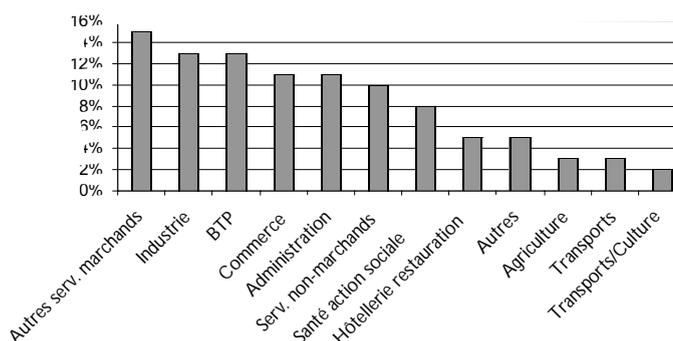
Parmi les employeurs, les petites et très petites entreprises dominent : un tiers

graphique 3
Les sorties



Base : échantillon 109 PLIE Objectif 3 au 31/12/97.
Source : Centre d'Etudes de l'Emploi.

graphique 4
Type d'activité



Base : échantillon 109 PLIE Objectif 3 au 31/12/97.
Source : Centre d'Etudes de l'Emploi.

des sorties en emploi s'effectuent vers une PME tandis que près d'un quart concernent des artisans, commerçants et très petites entreprises.



L'appréciation de l'efficacité des PLIE passe aussi par la vérification de l'atteinte des objectifs fixés. Après cinq années de programmation coexistent plusieurs générations de PLIE, qui se trouvent à des moments différents de leur apprentissage. Les partenariats, loin d'être achevés, sont en développement : le dispositif PLIE dans son ensemble n'a vraisemblablement pas encore porté tous ses fruits.

Les PLIE atteignent en moyenne les trois quarts de leurs objectifs la quatrième année d'activité. En pratique, ils durent plus longtemps que leur protocole ne le prévoit : ceci peut leur permettre de dépasser l'objectif initial, voire de s'en assigner un nouveau. Les évaluations qualitatives permettent de penser qu'il n'est pas sûr que les objectifs de placement en emploi soient toujours arrêtés de manière

réaliste, ni qu'ils soient vus comme impératifs. Des objectifs qualitatifs peuvent être considérés comme d'égale importance ; l'objectif quantitatif de personnes à placer en emploi sert avant tout à mobiliser les acteurs, notamment les élus.

Confirmant les évaluations locales, l'enquête montre que l'activité du PLIE ne «démarr» pas vraiment l'année de la signature de son protocole. Les entrées augmentent progressivement au cours de cette période tandis que s'organisent concrètement les activités partenariales et se mettent en route les parcours. Si on peut estimer qu'en moyenne un parcours dure un an, on comprend mieux que l'atteinte des objectifs de sortie positive croisse lors de la troisième année d'activité. En moyenne, les PLIE arrivés à «maturité» tendent vers l'atteinte de près de 78% de leurs objectifs.

L'enquête du CEE permet ainsi d'objectiver la part significative prise par un dispositif original fondé sur la mobilisation locale des dispositifs de politique de l'emploi et de l'insertion et de leurs acteurs. Elle est complétée par une synthèse qualitative des évaluations

régionales qui enrichira bientôt les constats évaluatifs.

Coralie Perez

Etude financée par le FSE

NOTES

1. Le Limousin n'a pas de PLIE.
2. Le nombre de personnes en parcours durant l'année n représente les entrées dans le PLIE cette année n, augmentées du nombre des entrées dans les années précédentes non sorties. L'indicateur a l'inconvénient de ne pas tenir compte de la durée de présence dans le PLIE. Il indique néanmoins la "charge de travail" d'un PLIE.
3. Il faut en outre noter une catégorie autres (femmes isolées, handicapés,...) pour 8%.
4. La sortie positive est un emploi d'une durée d'au moins 6 mois, aidé ou non, dans le secteur marchand, un CEC à l'issue d'un CES, une formation qualifiante, ou un emploi indépendant.
5. Cette question, introduite dans l'enquête de 1997, a cependant donné lieu à des réponses hétérogènes. Certains PLIE ont estimé une répartition des bénéficiaires selon les types d'activités et d'employeurs tandis que d'autres dénombrement et répertorient les sorties en emploi, selon des rubriques pertinentes pour leur zones d'emploi.

RÉFÉRENCES

Barbier J.C. et Perez C., 1999, "Evaluer l'efficacité organisationnelle d'un dispositif public, l'exemple des PLIE", communication aux journées de l'AES, Paris, 9-10 septembre (à paraître).

Perez C., 1998, "L'évaluation des programmes d'emploi et de formation aux USA", CSE, *L'évaluation en développement en 1997*.

CENTRE D'ETUDES DE L'EMPLOI

29, promenade Michel Simon
93166 Noisy-le-Grand Cedex
Téléphone : 01 45 92 68 00
Télécopie : 01 49 31 02 44
Mèl : cee@cee.enpc.fr

Directeur de publication : A. Fouquet
Responsable édition et presse : A. Azouvi
Rédacteur en chef : J.-C. Barbier
Maquette : M. Ferré
Imprimerie : Louis-Jean
C.P.P.A.P. : 3070 ADEP
Dépôt légal : -juillet 1999